



web

www.fncs.fr



ministère
éducation
nationale



sacem
Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique

Plus que jamais, les chorales scolaires ont un rôle essentiel et original à jouer pour que vive et se développe une société où puissent s'incarner avec évidence la liberté, l'égalité et la fraternité.



Avec la chorale, la liberté s'impose.

Exprimer son émotion, faire sienne une œuvre ou un ensemble de chansons, raconter une histoire où passent les symboles, les points de vue et les sentiments. Tous les choristes réunis sur scène ont investi ce projet pour s'emparer du langage de l'art, pour le plaisir de faire de la musique ensemble, pour le plaisir de communiquer, de partager et peut-être de convaincre.



Avec la chorale, l'égalité s'impose.

Les oreilles ne se ferment jamais. Le son est là. Chacun est alors libre de choisir la musique qu'il veut entendre comme celle qu'il veut produire. Elle est à disposition de tous. Seule compte l'envie de l'écouter plutôt que de l'entendre, l'envie de la faire en plus de l'écouter. Les chorales sont à disposition de tous ceux qui veulent s'en emparer.



Avec la chorale, la fraternité s'impose.

Des garçons et des filles, des jeunes et d'autres qui le sont moins, des personnalités contrastées, des rebelles et des dociles, des extravertis et des ... intravertis : la chorale n'en a que faire car la musique rassemble. Pour qu'elle existe, ces différences sont remises au magasin des accessoires d'un autre monde au profit d'une fraternité artistique qui sert la réalisation du projet musical, au sein duquel chacun joue un rôle essentiel pour un résultat qui le dépasse.

Institué par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le nouvel **enseignement moral et civique** vise à faire « acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité. » ainsi qu'à « amener les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, à se forger un sens critique et à adopter un comportement réfléchi ». Dans cet objectif, le projet de programme de cet enseignement associe quatre dimensions essentielles : **la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.**



Faire de la musique, c'est mobiliser sa sensibilité pour l'investir dans une intention à mi-chemin de son expression propre et de celle du compositeur. Vivre une expérience musicale collective, **c'est respecter un ensemble de règles** sans lesquelles le plaisir ne cesse de se dérober et a fortiori ne peut se partager avec un public. Interpréter, c'est faire valoir un point de vue original et **interroger sans cesse ce que l'on fait**, porter un regard critique pour dépasser les limites identifiées.

Enfin, faire de la musique... ne s'improvise pas : le spectacle auquel vous assistez ce soir est le fruit d'une année d'un **travail soutenu, engagé et régulier, exigeant**, où le talent des choristes a été sans relâche mobilisé, entretenu et développé par leurs chefs de chœur, professeurs d'éducation musicale. La sensibilité, la règle, le jugement et l'engagement de tous les musiciens réunis sur scène sont à la source du concert auquel vous assistez ce soir. Le développement de ces quatre cultures complémentaires est aussi la base fondamentale des pratiques musicales collectives proposées en éducation musicale.

Vincent Maestracci
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale



Fédération Nationale des Chorales Scolaires



Le temps des festivals des chorales scolaires



Fidèles à leur engagement et à leurs convictions, les professeurs d'éducation musicale et chant choral poursuivent chaque année des démarches innovantes, ambitieuses et qualitatives pour la réalisation de spectacles chorals inter établissements et inter niveaux, favorisant la mixité de publics scolaires réunis autour d'un même objectif. Ils élaborent un programme en cohérence avec le projet culturel des établissements, adapté à leur contexte et aux situations les plus diverses. Dans cette perspective, ils mettent tout au long de l'année au service des élèves leur savoir-faire, leurs compétences pédagogiques, musicales et artistiques.

Conduits par leurs professeurs et accompagnés par des artistes étroitement associés à ces projets, les élèves avancent avec ténacité tout au long de l'année scolaire pour vivre des gestes, des techniques et des attitudes leur permettant de s'exprimer et d'apprendre autrement. Ils s'investissent avec beaucoup d'implication et d'engagement personnel pour la réussite de l'entreprise collective exigeante qu'ils présentent le temps d'une soirée.

Ces pratiques leur ont permis à l'évidence de mobiliser des compétences spécifiques et transversales articulées entre elles, pour converger vers l'intelligence sensible : découverte et appropriation d'esthétiques diverses, sensibilisation à l'art contemporain et à la dimension de création artistique, justesse et précision polyphonique, couleurs et contrastes de l'harmonie, rythme et musique de la langue, soin apporté à la diction, recherche de sens et d'expressivité, capacité d'écoute et développement de la mémoire, respect des consignes et écoute des autres, développement de l'esprit de coopération,

de responsabilité et d'autonomie, maîtrise du comportement individuel au sein du groupe placé au service de la réussite collective...

La mobilisation de partenaires institutionnels, artistiques et techniques demeure très présente au sein d'une collaboration toujours plus étroite, riche et constructive. Chacun dans leurs champs d'intervention, les partenaires apportent leurs compétences propres et enrichissent la pratique des élèves et des enseignants. Ceci permet de placer les jeunes au cœur d'un processus de production dans les meilleures conditions de réalisation et de valorisation, mais aussi de découvrir de l'intérieur l'ensemble des gestes professionnels artistiques et techniques liés à la mise en œuvre de ces réalisations.

C'est ainsi qu'en mai et juin de chaque année, sont programmées dans les salles de spectacles de tout le territoire national des multitudes de concerts inter établissements mobilisant plus de 300 000 écoliers, collégiens et lycéens volontaires, 4000 chœurs de collégiens et lycéens, pour la production de près de 1500 grandes manifestations. A l'opposé d'une représentation parfois obsolète de ce qu'est réellement aujourd'hui le chant choral scolaire, ces concerts reflètent la formidable dynamique portée par l'enseignement de l'éducation musicale en France, sa diversité et son véritable rôle quant à l'impulsion à la création artistique. Le festival national des chorales scolaires, par son ampleur et sa qualité, est un témoignage vivant et essentiel des actions partenariales menées dans les établissements.

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires (F.N.C.S) s'attache particulièrement à impulser et promouvoir une création de répertoire riche de diversité et adapté aux différents publics scolaires. Le partenariat renforcé entre la FNCS et la SACEM ainsi que celui récemment engagé entre la FNCS et l'Académie Musicale de Villecroze ont permis de conforter la dynamique entreprise dans le soutien à la création de répertoire et à la formation.

Chaque spectacle est l'occasion d'aborder, le plus souvent par une entrée thématique originale, de grandes questions historiques et de notre temps, de grands mouvements d'idées, des problématiques de notre actualité ou des faits de société. Tous interrogent l'homme d'aujourd'hui. Nos élèves découvrent ainsi que l'art participe à la construction d'une culture commune, qu'il permet de porter différents regards sur le monde, qu'il sollicite l'esprit critique, qu'il participe au savoir-être citoyen. En même temps que nos élèves s'interrogent sur la place et l'impact de l'art dans une société, ils acquièrent des clés pour observer et évaluer leur propre pratique culturelle et artistique.

Agréée par le Ministère de l'éducation nationale, la FNCS fédère 24 associations chorales scolaires académiques. Depuis 1996, elle œuvre pour la généralisation et l'évolution de pratiques chorales scolaires innovantes en favorisant les échanges et la réflexion des enseignants et partenaires, en impulsant et en mettant en synergie cette dynamique nationale et en soutenant la démarche de création de répertoire. Ces pratiques témoignent de leur capacité à intégrer un monde en constante évolution et à s'ouvrir sans cesse à de nouveaux horizons. Le site internet mis en ligne pour les dix ans de la FNCS en septembre 2006 reflète l'esprit de l'ensemble des forces chorales qui foisonnent dans toutes les académies.

Tout au long du festival national, nos élèves sont émus et heureux de pouvoir nous montrer le fruit de leurs efforts dans un moment privilégié, empreint d'émotion et de magie.

A chaque concert présenté, nos jeunes choristes et tous ceux qui les ont accompagnés avec constance, énergie et talent, méritent assurément les remerciements et l'admiration de tous !



Chantal Ohanessian

**Inspecteur d'Académie -
Inspecteur Pédagogique Régional
d'éducation musicale et chant choral
Présidente de la FNCS**